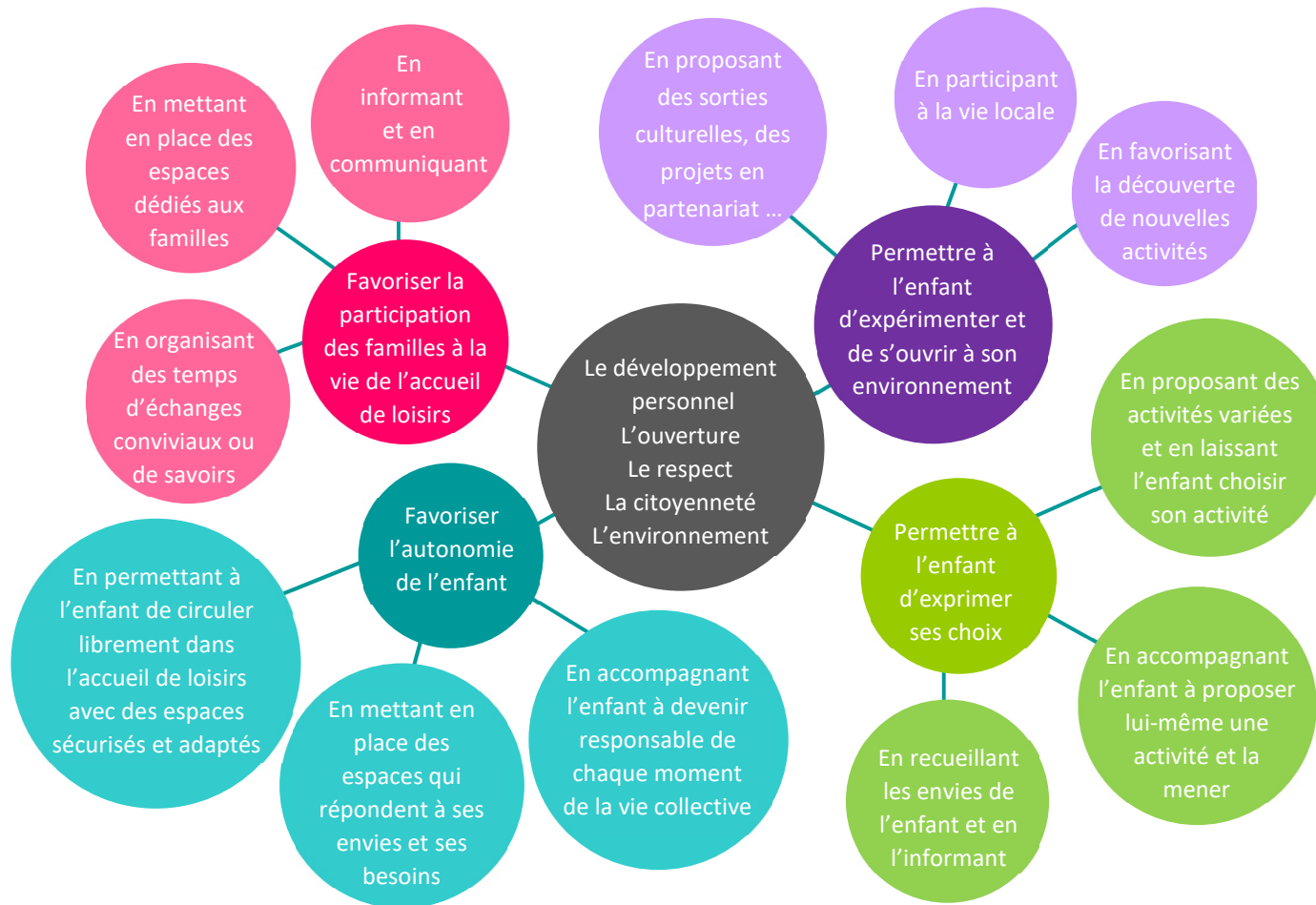


# Le projet pédagogique



## > T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires)

Les activités périscolaires se déroulent les mardis, jeudis et vendredis de **15h30 à 16h30**.

Les « cycle 1 » poursuivent leur sieste afin de respecter le rythme de chaque enfant. Ils peuvent rejoindre l'activité proposée s'ils se réveillent avant l'heure du départ.

Les « cycles 2 et 3 » sont quant à eux mélangés et ont le choix entre 2 activités ou du temps libre.

Le **vendredi** les animateurs proposent des ateliers sur lesquels les enfants peuvent aller et venir selon leurs envies.

## > Mercredis

Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée avec ou sans repas. Le goûter est fourni.

Restauration : 12h-13h30

Accueil de loisirs : 13h30-17h

Accueil soir : 17h-19h.

## > Petites et Grandes vacances

Pour les **petites vacances**, les enfants peuvent être inscrits à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Le goûter est fourni.

Pour les **grandes vacances**, les enfants sont inscrits à la journée afin de leur permettre de s'intégrer au mieux aux différents projets élaborés par l'équipe d'animation. Le temps du repas (voir tarif au dos) et du goûter sont compris.

Accueil matin : 7h30-9h

Accueil de loisirs : 9h-12h

Restauration : 12h-13h30

Accueil de loisirs : 13h30-17h

Accueil soir : 17h-18h30

# Fonctionnement

## > Equipe d'animation

Les temps périscolaires et extrascolaires sont encadrés par du personnel qualifié qui met en place sur les différents temps d'animations, des activités éducatives et de loisirs adaptées aux envies et besoins de chaque enfant dans le cadre du projet pédagogique.

## > Accueil périscolaire

L'accueil est assuré de **7h à 8h50** et le soir de **16h30 à 19h**.

L'équipe d'animation invite les enfants à participer à différents pôles d'activités en autonomie.

## > Fermeture annuelle

L'accueil de loisirs est fermé une semaine à Noël et 4 semaines au mois d'août.

## Inscription

Les temps périscolaires sont ouverts aux enfants scolarisés sur la commune de Beaulieu-sur-Oudon.

L'accueil de loisirs est accessible aux enfants scolarisés sur la commune de Beaulieu-sur-Oudon ou sur les communes voisines.

Les inscriptions se font uniquement sur le portail famille **au plus tard 2 semaines avant pour la restauration, les mercredis et les vacances scolaires. Pour l'accueil périscolaire, l'inscription peut se faire 24h avant.**

### Les documents à fournir

Il est obligatoire de fournir un dossier complet et de renseigner les informations sur le portail famille. Dans le cas contraire l'inscription peut être refusée.

- Copie du carnet de vaccinations de l'enfant
- En cas de PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), le dossier signé par le médecin
- attestation CAF ou MSA datant de moins de 3 mois
- RIB
- attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité
- copie du jugement pour les enfants concernés
- autorisation parentale pour le maquillage et les photos
- autorisation parentale pour partir seul(e)

### Portail Famille

<https://harmonie.ecolesoft.net/portail/inscription.jsp>

Pour obtenir vos codes d'accès, adressez-vous à la mairie.

## Tarifs

Périscolaire	QF < 1000	QF > 1000
Accueil matin	0.95 €	1 €
Accueil soir	0.95 €	1 €
Goûter	Gratuit	Gratuit
TAP	Gratuit	Gratuit
Repas	3.39 €	3.41 €
Accueil de loisirs	QF < 1000	QF > 1000
Accueil matin	0.40 €	0.80 €
Accueil soir	0.40 €	0.80 €
Mercredi Après-Midi	4 €	5 €
Journée (hors repas)	8 €	10 €
½ Journée	5 €	7 €
Repas	3.39 €	3.41 €

Venir nous voir

2 Rue de l'étang - 53320 Beaulieu-sur-Oudon

Nous écrire

service.enfance.beaulieusoudon@gmail.com

S'informer et connaître le planning des activités

<http://beaulieu-sur-oudon.fr/>

## ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



2018

2019

Périscolaire, mercredis & vacances scolaires  
de 3 à 11 ans

02 43 26 32 51

06 33 89 92 64

Directrice : Audrey Wanegffelen  
service.enfance.beaulieusoudon@gmail.com

